



## Mairie de Chaintré

### Procès-Verbal Conseil Municipal du 22 février 2023 - 19 heures

Convocation du 14 février 2023

**Présents** : Messieurs Jean-François COGNARD, Maire, Fabrice LAROCLETTE, Christophe PERRATON, Germain DESSERTINE, Sébastien MAUREL, Jean SIMONNET, Mesdames Jacqueline BOURDON, Géraldine GRAS-COMTET, Ophélie PAQUET, Nicole MORAT, Martine FERRET, Fabienne LOGEROT, Hélène VESSOT.

**Absent excusé** : Patrick JOURNET

**Absente** : Isabelle BREUL

Le procès-verbal de la séance du 26 janvier 2023 a été transmis à chacun des membres du conseil municipal.

Monsieur le Maire sollicite l'avis de celui-ci et propose la signature de la feuille d'adoption du procès-verbal et des délibérations :

Le Compte rendu du 26 janvier 2022 est ensuite adopté à l'unanimité.

Secrétaire de séance : Sébastien MAUREL est désigné secrétaire de séance.

Monsieur le Maire ouvre la séance en rappelant l'ordre du jour.

#### • **Présentation des comptes 2022 et prévisionnel 2023**

En 2023, la commune change de nomenclature budgétaire et passe de la M14 à la M57.

Ce changement ne modifie que certains articles qui sont regroupés en un seul. Exemple les articles 6231/6232/6236/6237/6238/6257 sont regroupés en un seul article le 623.

Le tableau récapitulatif des dépenses recettes est distribué au conseil, lecture et explications sont données par Christèle Dumont-Platel, secrétaire de mairie.

Pour les comptes 2022, les résultats sont :

Fonctionnement :

Dépenses	810 091 €	réalisé 622 737.44 €
Recettes	810 091 €	réalisé 814.424.94 €

Investissement

Dépenses	600 218 €	réalisé 404 250.22 €
Recettes	600 218 €	réalisé 432 245.30 €

A ce jour, pour le prévisionnel 2023, la section de fonctionnement s'équilibre à 845 747 € et à 291 295 € en section d'investissement.

- **Point personnel communal :**

Lilian Landré nous a fait part de sa prochaine mutation pour la commune de Pont de Veyle  
Un appel à candidature a été lancé sur Emploi Territorial, Pole Emploi et une annonce a été faite sur panneau pocket.

Le Maire et les adjoints ont étudié les candidatures (une douzaine) et reçoivent les candidats correspondants au mieux à nos attentes. Une décision sera prise cette fin de semaine.

Le tableau des effectifs sera à modifier.

- **Travaux en cours et à venir**

Bibliothèque : relamping 4 260 € / peinture : 10 700 € / meubles environ 12 000 €

Salle polyvalente : relamping, devis à recevoir

Voirie : panneaux 50 lumineux, réfection voirie Chemin des Belouses (cette dépense sera partagée avec la commune de Crêches qui est propriétaire du chemin par moitié), Chemin des Grandes Vernes

Cimetière : travaux reprises de concession : 5 000 €, enherbage.

Meublés de tourisme : Jean Simonet est toujours en attente de la liste de la locataire qui doit faire un état des problèmes à résoudre

- **Travaux embellissement**

Plantations, nouvelles poteries, enherbage et entretien du cimetières, ... tous ces points seront vus en commission Embellissement vendredi 17 mars à 14 heures.

Illuminations : Des étoiles pour mettre au sommet des sapins lumineux ont été commandées (3 000 €)

- **Jumelage :**

Contact en cours, pose du cadran solaire en avril.

Peut-être programmer une visite de Coëx après les vendanges.

Voir pour relancer le comité de Jumelage

- **Divers :**

Maison Assistante Maternelle : Sonia LASSARAT et Claudie SANGOUARD ont pour projet d'ouvrir une maison d'assistante maternelle dans le sud Maconnais et demande à la commune si elle dispose d'un local à mettre à disposition et si elle est favorable à une ouverture d'une MAM sur Chaintré.

→ Nous sommes favorables à un tel projet mais ne disposons pas de local.

Rencontre avec les services de La Poste : Jacqueline Bourdon a reçu Monsieur Chapot, commercial, et une de ses collègues. La Poste nous propose un accompagnement à la dénomination et à la numérotation des voies de notre commune par la réalisation d'un plan d'adressage (reprises des numérotations et données GPS). Le coût de ce service est d'environ 900 € TTC. Le conseil décide d'attendre des directives officielles.

Durant cette rencontre, le dossier de réparation et changement des cidex a été remis à Monsieur Chapot, à suivre.

Plan Local d'Urbanisme :

Pour information, L'Atelier du Triangle qui s'est occupé de notre précédent dossier de modification de PLU a fermé en début d'année.

La modification du PLU pour la mise en compatibilité du Centre équestre est terminée.

Monsieur Cognard informe le conseil du souhait du propriétaire du Château des Quarts de faire des travaux d'aménagements extérieurs (plantations d'arbres, agrandissement du parking). Le PLU actuel ne lui permet pas, la parcelle étant en zone UA espace boisée classée.

Une révision allégée de notre PLU permettrait de modifier ce classement.

D'autres changements de zonage pourraient être envisagés en même temps notamment pour certains terrains actuellement en friches et qui pourraient être classés constructibles. A suivre.

Bibliothèque : Martine Ferret.

Compte tenu des travaux de peinture à venir, il va falloir enlever et stocker tous les livres de la bibliothèque. Voir avec la BDSL comment s'organiser, trouver une entreprise pour réaliser ce déménagement.

Pumptrack : Monsieur Cognard a reçu un dossier de demande d'installation d'un pumptrack sur la commune.

Le Pumptrack est un parcours en boucle fermée, destiné aux VTT, Bmx, roller, skate... et constitué de plusieurs bosses consécutives et virages relevés, l'ensemble sur une surface de 300 m2 minimum. Le budget pour une telle réalisation est compris entre 75 000 et 95 0000 €. Cet équipement peut bénéficier de subvention à hauteur de 60 %.

Le site du parcours de santé se prêterait à cette réalisation.

On ne peut que se féliciter d'un tel projet à l'initiative d'un jeune chaintréen, ce projet a reçu un accueil favorable et nous étudierons la faisabilité.

Projet agrandissement scène salle polyvalente :

Etude et devis confiés à JT Toiture, Jean Teisserenc (Menuisier Charpentier à Chaintré)

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 heures 15.

Prochain Conseil **jeudi 30 mars** à 18 heures 30

Réunion des Adjoints : lundi 13 février – 9 heures 30

Le Maire,

**Jean-François COGNARD**

